

COMPTE RENDU VISIO CONFERENCE DASEN DU MARDI 5 MAI 2020 :

Présents : Administration :DASEN – Tognarelli et Blanchard

Syndicats : SNUDI FO - SNUipp – SE UNSA – SGEN CFDT – PAS38 et SNES (A.M. Guillaume).

Préambule DASEN :

Suite au discours du 1^{er} ministre, faire le point sur la situation. Reprise progressive de la vie sociale, donc reprise de la vie à l'école et ce à partir du 11 mai. Le travail s'effectue essentiellement à l'échelle du territoire et du local et ce avec le respect stricte des conditions sanitaires qui peuvent le permettre. Ce qui est défini dans le protocole sert de repères.

Hier soir les directeurs ont eu les éléments venant du ministère, ainsi que les maires.

Ce sont à la fois, moi-même et les IEN qui sommes en lien avec les municipalités pour étudier la mise en place des conditions sanitaires. Et les IEN se sont mis en lien avec les directions d'école.

L'objectif est de travailler ensemble, une période d'adaptation s'ouvre et nous ferons tout progressivement avec un seul mot essentiel : respect des conditions sanitaires et gestes barrières pour ouvrir et continuer l'ouverture des écoles.

Vous, Orga syndicales, avez fait remarquer avant les congés que le travail en distanciel creusait les différences entre élèves .C'est pour cela qu'il est important pour ces élèves, de pouvoir retourner à l'école.

Je fais confiance au local et aux IEN, et la reprise ne peut se faire qu'avec un travail en équipe.

Pour les écoles en REP et REP+ avec le dédoublement, la question ne se pose pas, ces élèves peuvent tous être accueillis.

Ensuite, les organisations syndicales ont posé leurs questions.

- Réunion de directeurs pendant les congés : **Je suis étonnée de cette question car c'est à la demande des directeurs face aux angoisses que des réunions en visio ont été organisées ? d'ailleurs, j'ai la remontée des organisations syndicales à ce sujet. Nous avons juste répondu à leur demande pour éviter les angoisses.**
- Nettoyage préalable : **pour les écoles n'ayant pas accueilli d'élèves ou d'enfants les cinq jours précédents le 11, c'est un nettoyage simple. Pour les autres, le nettoyage/ désinfection suit les modalités du protocole.**
- Le repère de 15 : **les constructions d'écoles sont pour la plupart avec des salles de classe de 50 m2 au minimum. Mais pour vos groupes, il faut bien évidemment voir avec vos locaux. Si**

pas possible 15, on fait moins ! Et pour les maternelles, le chiffre du protocole est de 10. Ces nombres sont des repères maximum à ne pas dépasser.

- Si 95% des familles d'une école souhaitent remettre leurs enfants, il faudra leur expliquer que les élèves ne seront accueillis en présentiel que sur un temps d'une demie journée ou journée. D'après nos remontées, nous sommes sur un écart type de 20% à 95%. On fait suivant les données qu'on a.
- Enfants perturbateur : la sécurité sanitaire prime. Si l'élève ne respecte pas les gestes barrières, il sera remis en distanciel.
- Mesure progressive de retour : il nous faut attendre le jeudi 7 pour savoir si notre département sera en vert ou rouge. Cela déterminera la suite. Et je répète ce que j'ai déjà dit, on prépare aussi septembre qui ne sera pas comme avant et personne ne sait comment ça sera en septembre.
- Les gestes barrières : c'est une éducation nouvelle pour maintenant et pour toujours car rien ne sera comme avant.
- Dans les kits de rentrée, il devrait y avoir des thermomètres de prise à distance. La fièvre pourra être prise si 37,8 ou plus, l'enfant repart avec sa famille. Si au cours de la journée, élève isolé, parent vient le chercher Avertir l'IEN pour la suite. Et normalement, chaque enseignant devrait aussi prendre sa température avant la prise de ses fonctions. La première semaine sera pour passer du temps à expliquer les consignes sanitaires, comment respecter les gestes barrière. Si pas de respect des gestes barrières, pas de retour à l'école.

Le CHSCT A et D préciseront les kits. Il est de la responsabilité des familles de ne pas envoyer leur enfant si fièvre.

Le SNUDI FO a fait une déclaration en préambule rappelant qu'un courrier avait été envoyé ainsi que les questions. Pas reçu par DASEN. Toujours la même chose !

- Cantines : cela se fera sur le plan local. Je pense qu'il faut cesser d'écouter les annonces des médias qui ne sont pas des annonces officielles.
- Si consignes pas respectées, qui ferme l'école ? Accompagnement au niveau des communes et je le dis, nous ne sommes pas de dangereux inconscients.
- Comment choisir quels élèves reviendront, faire du tri ? Ce n'est pas un mot que j'ai utilisé. Il y a d'abord les élèves prioritaire que nous avons accueillis la dernière période, cela reste vrai. Il ne faudra pas trier, tous on droit d'être à l'école. Nous aurons ceux dont les parents en font la demande car ils doivent retourner au travail car leur situation les y oblige. Et si trop d'élèves, ils ne seront accueillis que quelques temps à l'école. Et il nous faut aussi savoir qui on aura comme personnel.
- Les élèves avec PAI : faire une réunion avec médecin, famille, enseignant pour savoir si l'élève peut être accueilli à l'école.

- ATSEM à risque : les mairies auront la possibilité d'embaucher du personnel pendant cette période. Et pendant le confinement, des élèves de maternelle déjà accueillis sans ATSEM. Voir au cas par cas.
- Le port du masque : obligatoire uniquement si il y a nécessité de rapprochement physique. Si un mètre d'écart, l'enseignant peut ne pas le mettre. En maternelle, port du masque obligatoire.
- SNUipp demande un report d'ouverture au 18 pour se préparer. Les conseils de maîtres comment faire ? Le plan vigipirate qui semble caduque avec les entrées échelonnées ?

Si les conseils de maître sont supérieurs à 10 en nombre, il faut trouver une solution. Soit en distanciel, soit moitié/moitié. Il faut travailler avec le bon sens et la bienveillance. Pour les directeurs, pas de décharge en plus. Ce sont ces personnes qui surveilleront les élèves qu'il faudra écarter donc peut-être les décharger de l'enseignement.

- Le protocole est très strict, mais semble difficile à respecter. Un enseignant malade le matin, comment faire. Que feront les TR ?

Organisation locale et je suis ravie car j'ai confiance dans le terrain.. Si l'application du protocole se dégrade, devoir d'alerte auprès de l'IEN et on avise. Mais ne nous exonérons pas de nos responsabilités. Les horaires pour l'école vont se décaler et je l'assume. Le cadre va venir après car rien ne sera comme avant et ce cadre sera défini pour la société entière.

- Les enseignants/parents qui ne veulent pas remettre leurs enfants à l'école. Ce sera étudié au cas par cas. Nous avons le volume de TR. L'idée est de faire avec la réalité du terrain. Si pas de TR, il n'y aura pas de présentiel. L'inquiétude normale en ce moment va petit à petit disparaître car le contexte de l'école sera sécurisé. J'ai confiance dans les enseignants qui sont habités par leur sens des responsabilités.
- Les TRS : lundi seront dans leur école de rattachement pour le conseil des maîtres. Pour les postes fractionnés, ils ne devront pas se rendre dans plus de deux écoles.
- Les UP2A : A partir du 11, soit ils ont un groupe d'enfants suffisant pour intervenir avec ce groupe dans l'école. Soit ils iront dans les écoles où il y a le plus d'élèves à suivre. Si groupes trop petits, ce sera du distanciel.
- Accueil des enfants de soignants le 11 : c'est une priorité, certaines communes se sont arrangées pour les accueillir avec d'autres personnels. Encore au cas par cas. C'est pareil pour les ULIS.

Le SGEN avait des questions RH qui seront posées par écrit. Stage directeur, formation, les PACD.